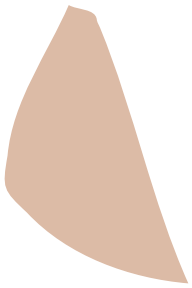
Communauté métropolitaine de Québec

RAPPORT ANNUEL

2024





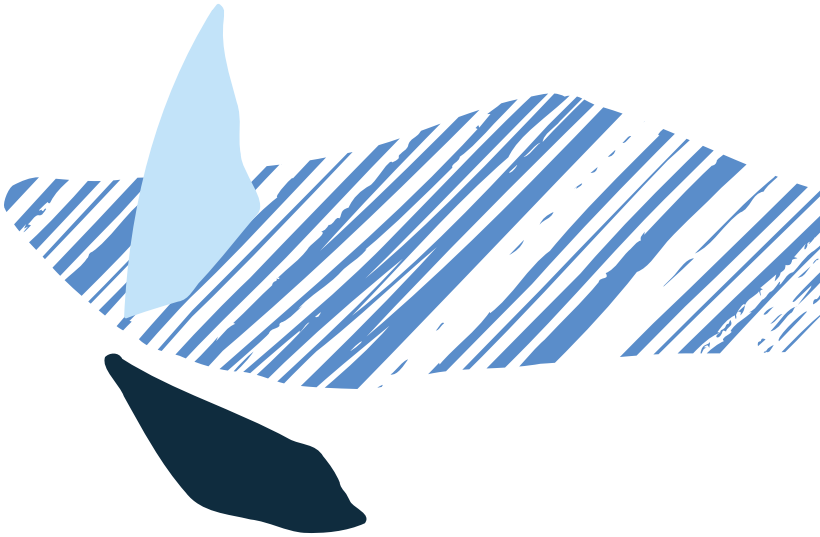


Photo de la couverture
Partez à la découverte du territoire métropolitain :
L'Île d'Orléans, entre terres agricoles et vues sur le fleuve

ISBN : 978-923826-37-0

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023 Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2024

TABLE DES MATIÈRES

Mot du président 4

Mot de la directrice générale 6

Notre mission 8

Notre territoire 10

Comités 13

- Aménagement, transport et mobilité durable 14
- Développement économique 20
- Environnement 24
- Matières résiduelles 28
- Gestion du risque, résilience et adaptation aux changements climatiques 32
- Gestion intégrée du saint-laurent 36
- Activités agricoles et agroalimentaires 38
- Développement social 44
- Géomatique et technologies de l'information 48

Rapport financier 50

MOT DU PRÉSIDENT

En tant que président de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQuébec), c'est avec fierté que je présente le rapport annuel 2024. Cette année encore, la démonstration a été faite de notre capacité collective à faire avancer les grands dossiers métropolitains avec détermination, rigueur, écoute et ouverture.

L'année 2024 a été marquée par la révision du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMADR). Ce projet ambitieux, élaboré avec l'ensemble de nos partenaires municipaux, définit les grandes orientations d'aménagement de notre territoire pour les prochaines années. Il témoigne de notre engagement commun envers un développement plus durable, plus résilient et respectueux de nos milieux naturels et agricoles. Plusieurs chantiers ont enrichi son contenu, ce qui a conduit à l'adoption, en novembre, d'un second projet. La prochaine étape consistera à parcourir l'ensemble du territoire afin de consulter la population et les membres de la société civile pour recueillir les commentaires.

En parallèle, la CMQuébec a entrepris le développement d'indicateurs de bien-être mesurant les aspects économiques, sociaux et environnementaux de la région. Ces outils permettront de suivre les progrès réalisés et d'orienter les décisions sur la base de données probantes.

La mobilité durable a occupé une place centrale dans nos revendications. Certaines initiatives ont été couronnées de succès, notamment la baisse du tarif du laissez-passer métropolitain. De plus, en novembre 2024, la CMQuébec a adopté son plan d'action de la Vision métropolitaine de la mobilité durable, à la suite d'une démarche participative ayant réuni une trentaine d'organisations issues du milieu des transports, du secteur municipal, civil, économique, gouvernemental et universitaire. La concrétisation de cette vision nécessitera la collaboration des autres paliers de gouvernement.

Sur le plan économique, les travaux de la Zone économique métropolitaine (ZEM) se sont poursuivis, favorisant la concertation entre les acteurs du milieu économique régional. La CMQuébec a participé activement à la coordination des travaux et au choix des priorités économiques régionales pour 2024.

Toujours animée par un esprit d'innovation et de développement durable, la CMQuébec a intensifié ses efforts en économie circulaire. Convaincue que la prospérité régionale repose sur une meilleure utilisation des ressources, l'organisation a soutenu des initiatives visant la réduction des déchets, la valorisation des matières résiduelles et le réemploi. Un processus de concertation auprès d'acteurs économiques, environnementaux et scientifiques a conduit à l'adoption de la Stratégie métropolitaine en économie circulaire en octobre 2024.

La résilience climatique est également restée au centre de nos priorités. Nos actions en modélisation des zones inondables, en gestion des risques et en adaptation aux changements climatiques, illustrent notre volonté de mieux protéger notre environnement et nos communautés.

Toutes ces réalisations sont rendues possibles grâce au travail concerté des équipes de la CMQuébec, des élu·e·s et des partenaires. Je remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur engagement et leur passion, contribuent à bâtir une région métropolitaine forte, durable et innovante.



Bruno Marchand
Président de la CMQuébec et maire de Québec



MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

C'est avec beaucoup de fierté que je vous présente le bilan des activités de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQuébec) pour l'année 2024. Ce rapport témoigne d'une année riche en réalisations et en avancées, marquée par l'engagement, l'innovation et la collaboration exemplaire de toutes les équipes et partenaires de la CMQuébec.

En 2024, nous avons franchi des étapes majeures pour l'avenir de notre territoire. L'adoption du deuxième projet du Plan métropolitain d'aménagement et de développement révisé (PMADR) est le fruit d'un travail concerté, rigoureux, d'une écoute attentive et d'une vision collective du territoire que nous souhaitons léguer aux générations futures. La prochaine étape nous mènera en tournée sur l'ensemble de la région métropolitaine pour recueillir les commentaires de la société civile et de la population. Ce projet porte les valeurs de durabilité, d'équité et de résilience qui guideront l'évolution de notre métropole pour les prochaines décennies.

Notre dynamisme s'est aussi exprimé à travers des initiatives concrètes en mobilité durable et en développement économique. La baisse du tarif du laissez-passer métropolitain, la mise en œuvre du plan d'action de la Vision métropolitaine de la mobilité durable, le déploiement de la Zone économique métropolitaine (ZEM) et l'adoption d'une Stratégie métropolitaine en économie circulaire 2024-2035 illustrent notre capacité à agir efficacement pour répondre aux défis du contexte actuel. Avec cette dernière, nous posons les bases d'un modèle économique plus responsable, qui valorise l'optimisation des ressources, la réduction des déchets et l'innovation au service d'une prospérité durable. Ce cadre ambitieux, élaboré avec nos partenaires municipaux, institutionnels et économiques, nous engage résolument sur la voie d'une transition écologique et d'un développement soutenable à l'échelle métropolitaine.

Notre action s'est également renforcée en matière d'agroalimentaire puisque la Stratégie de développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2017-2025 arrivant à échéance, la CMQuébec a été mandatée pour coordonner l'élaboration d'une nouvelle Stratégie. La démarche a débuté à l'automne et elle regroupe des acteurs importants du secteur qui collaboreront aux différentes étapes de son élaboration.

Par ailleurs, notre engagement en matière de résilience climatique s'est traduit par des projets visant à mieux comprendre, prévenir et atténuer les risques naturels, notamment les inondations et les incendies de végétation. Ces initiatives témoignent de notre volonté de faire de la CMQuébec un acteur de premier plan dans la transition écologique et l'adaptation aux changements climatiques.

Enfin, l'année 2024 aura également été marquée par l'émergence d'une réflexion approfondie sur le bien-être métropolitain. Le développement d'indicateurs intégrant les dimensions économique, sociale et environnementale nous permettra de mieux mesurer les progrès accomplis et d'orienter nos actions de façon éclairée, au bénéfice de toute la collectivité.

Ces réalisations témoignent d'une organisation passionnée, innovante et déterminée à exceller dans sa mission. Je tiens à remercier chaleureusement toute l'équipe pour son expertise, son engagement et sa créativité. J'exprime également ma reconnaissance à nos partenaires municipaux et régionaux pour leur confiance et leur précieuse collaboration. Portés par une vision commune, nous continuons de bâtir une communauté métropolitaine forte, inclusive, durable et résiliente — une métropole à la hauteur des aspirations de toutes et tous.



Caroline Brodeur
Directrice générale et trésorière



NOTRE MISSION



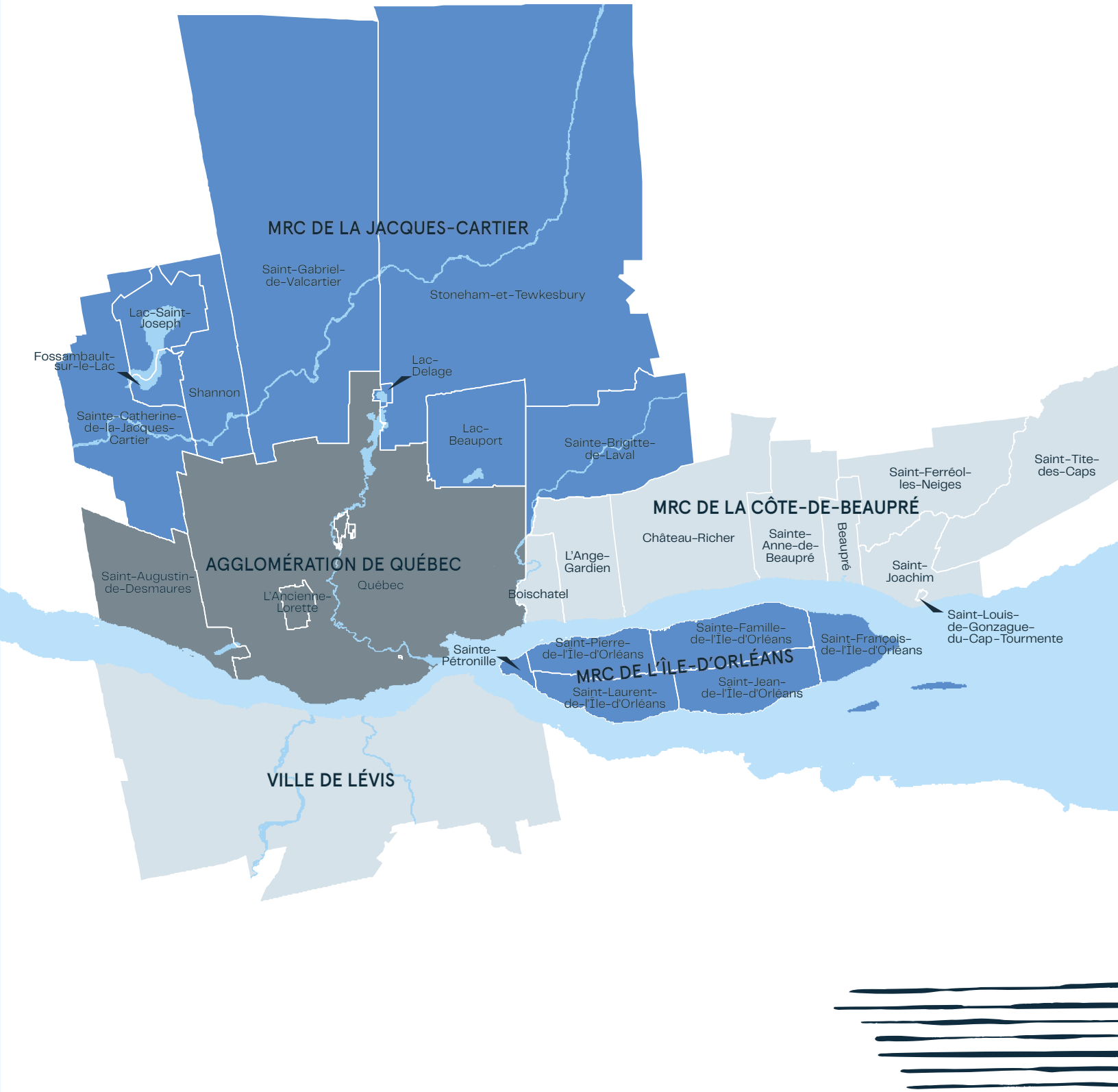
Bâtir. Dans un même esprit.

Ces mots résument parfaitement la mission de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQuébec), qui planifie et coordonne le développement de 28 municipalités de son territoire afin d'améliorer la qualité de vie des citoyen·ne·s, qui représentent une population totale de plus de 830 000 personnes.



NOTRE TERRITOIRE

Bordé par le fleuve Saint-Laurent et traversé par de nombreuses rivières, le territoire de la CMQuébec réunit espaces verts et urbanisation, patrimoine et modernité, et ce, dans un souci de développer la région de façon cohérente et durable. Celui-ci compte l'agglomération de Québec, qui regroupe les villes de Québec, Saint-Augustin-de-Desmaures et L'Ancienne-Lorette. Sur la rive sud du fleuve s'ajoute la Ville de Lévis. Trois MRC le complètent, soit la MRC de La Jacques-Cartier, dont la vocation récréative et la beauté des paysages font la réputation; la MRC de L'Île-d'Orléans, où l'agriculture et l'agrotourisme attirent de nombreux gourmands; et la MRC de La Côte-de-Beaupré, porte d'entrée vers l'est du Québec bénéficiant de plusieurs attraits, dont le remarquable Mont-Saint-Anne. Le grand territoire de la CMQuébec est considérable et comprend 3 230 km^2 de superficie urbanisée à laquelle s'ajoutent les territoires non organisés (TNO) assujettis aux décisions de la CMQuébec en matière d'aménagement du territoire, pour former un tout de 9 220 km^2.


MRC DE LA JACQUES-CARTIER
Saint-Gabriel-de-Valcartier
Stoneham-et-Tewkesbury
Lac-Saint-Joseph
Fossambault-sur-le-Lac
Lac-Delage
Shannon
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
Lac-Beauport
Sainte-Brigitte-de-Laval
Saint-Ferréol-les-Neiges
Saint-Tite-des-Caps
MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ
Château-Richer
Sainte-Anne-de-Beaupré
Beaupré
L'Ange-Gardien
Saint-Joachim
AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC
Saint-Augustin-de-Desmaures
Québec
L'Ancienne-Lorette
Boischatel
Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente
Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans
Sainte-Pétronille
MRC DE L'ÎLE-D'ORLÉANS
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans
VILLE DE LÉVIS



COMITÉS

Conseil

- Bruno Marchand, président, maire, Ville de Québec
- Gilles Lehouillier, vice-président, maire, Ville de Lévis
- Marie-Josée Asselin, conseillère municipale, Ville de Québec
- Serge Côté, conseiller municipal, Ville de Lévis
- Sébastien Couture, préfet, MRC de La Jacques-Cartier
- Brigitte Duchesneau, conseillère municipale, Ville de Lévis
- Guy Dumoulin, conseiller municipal, Ville de Lévis
- Sylvain Juneau, maire, Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
- Lina Labbé, préfète, MRC de L'Île-d'Orléans
- Pierre-Luc Lachance, conseiller municipal, Ville de Québec
- Amélie Landry, conseillère municipale, Ville de Lévis
- Pierre Lefrançois, préfet, MRC de La Côte-de-Beaupré
- Bianca Dussault, conseillère municipale, Ville de Québec
- Steeve Verret, conseiller municipal, Ville de Québec
- Gaétan Pageau, maire, Ville de L'Ancienne-Lorette
- Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale, Ville de Québec
- Marie-Pierre Boucher, conseillère municipale, Ville de Québec

Comité exécutif

- Bruno Marchand, président, Ville de Québec
- Gilles Lehouillier, vice-président, Ville de Lévis
- Marie-Josée Asselin, conseillère municipale, Ville de Québec
- Pierre-Luc Lachance, conseiller municipal, Ville de Québec
- Sébastien Couture, préfet, MRC de La Jacques-Cartier

AMÉNAGEMENT, TRANSPORT ET MOBILITÉ DURABLE



La révision du PMAD, principal document de planification métropolitaine, a occupé une part importante des ressources humaines de la CMQuébec en 2024. Plusieurs chantiers ont également permis de bonifier son contenu, ce qui a mené à l'adoption, en novembre, d'un second projet. La toute fin de l'année fut marquée par le coup d'envoi des consultations publiques légales à la grandeur du territoire. Également en 2024, la CMQuébec est à développer des indicateurs de bien-être mesurant les aspects économiques, sociaux et environnementaux de la région. Ces indicateurs permettront de suivre les progrès et d'identifier les défis à relever afin de prendre des décisions basées sur des données probantes.

Comités

Comité d'orientation en aménagement du territoire, mobilité durable et développement social

- Guy Dumoulin, président, Ville de Lévis
- Sébastien Couture, MRC de La Jacques-Cartier
- Brigitte Duchesneau, Ville de Lévis
- Marie-Josée Asselin, Ville de Québec
- Pierre-Luc Lachance, Ville de Québec
- Amélie Landry, Ville de Lévis
- Gaétan Pageau, Ville de L'Ancienne-Lorette
- Marie-Pierre Boucher, Ville de Québec
- Lina Labbé, invitée, MRC de L'Île-d'Orléans
- Pierre Lefrançois, invité, MRC de La Côte-de-Beaupré



L'aménagement, en bref

75
participants aux ateliers de travail sur le 1er projet de PMADR avec les partenaires et la société civile.

25
avis officiels adoptés par le comité exécutif ou le conseil de la CMQuébec.

10e
participation de la CMQuébec dans l'analyse des données de l'Enquête Origine-Destination.



Projets

Révision du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD)

La révision du PMAD constitue un projet majeur pour la CMQuébec, qui y travaille activement depuis plusieurs années. L'année 2024 a été marquée par une étape clé : la consultation des partenaires, des municipalités et de la population sur le premier projet de PMAD révisé, adopté en octobre 2023.

Dans les mois suivants, des comités composés d'élu.e.s, de professionnel.es, et de représentant.es des directions de la CMQuébec, des villes et des MRC ont œuvré en concertation pour analyser et intégrer les commentaires issus des consultations préliminaires, ainsi que les avis légaux transmis par les composantes de la CMQuébec et le gouvernement.

Plusieurs chantiers ont été mis en place afin d'enrichir le contenu du PMAD, notamment : l'élaboration d'indices de milieux de vie complets; l'ajustement des seuils de densité hors périmètre urbain; la détermination des milieux naturels d'intérêt métropolitain; la précision des normes réglementaires applicables aux activités dans les bassins versants de prises d'eau potable.

Cette démarche concertée a mené à l'adoption, en novembre 2024, d'un second projet de PMAD révisé, qui sera soumis à la consultation publique au tout début de 2025.

Émission d'avis

Par son rôle de coordination et de planification du développement métropolitain, la CMQuébec exerce son pouvoir légal d'émettre des avis de conformité au PMAD. En 2024, un total de 25 avis a été produit dans cette optique. Parmi ceux-ci, 16 portaient sur la modification ou la révision des schémas d'aménagement et de développement des MRC comprises dans son périmètre d'intervention.

Par ailleurs, à la demande du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), la CMQuébec a également analysé des ajustements apportés aux schémas d'aménagement des MRC contiguës. Cinq de ces avis ont été formellement adoptés par résolution du comité exécutif. De manière plus ponctuelle, le MAMH sollicite l'expertise de la CMQuébec afin d'évaluer la conformité de certaines interventions gouvernementales au PMAD ou à ses règlements de contrôle intérimaire; aucune demande de cette nature n'a été formulée en 2024.

Enfin, le conseil métropolitain a été appelé à se prononcer sur quatre dossiers transmis par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), en émettant des avis en réponse aux demandes reçues.



Trame verte et bleue métropolitaine

Depuis la signature de la Convention d'aide financière 2020-2025 pour la réalisation et la mise en valeur de la Trame verte et bleue (phase 2) entre le MAMH et la CMQuébec, neuf projets sont en cours de déploiement à l'échelle du territoire métropolitain. En 2024, la plupart de ces projets ont poursuivi leur progression, tandis que certains ont nécessité des ajustements et un a été abandonné. À la suite de cet abandon, un quatrième appel à projets a été lancé en septembre 2024.



Entente pour la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale

Depuis plusieurs années, les MRC de la région de la Capitale-Nationale, la CMQuébec, le Secrétariat à la Capitale-Nationale (SCN), Tourisme Charlevoix, le ministère de la Culture et des Communications (MCC) ainsi que le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), unissent leurs efforts dans le cadre de l'Entente pour la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale. Cette démarche concertée, gérée par Développement Côte-de-Beaupré, vise à approfondir la connaissance des paysages, à partager des expertises et savoir-faire, à encourager le développement de projets dédiés à la mise en valeur des paysages et à promouvoir des pratiques de gestion durable des paysages. Cette collaboration a permis de réaliser plusieurs initiatives cette année, notamment une étude sur la valeur économique des paysages de la Capitale-Nationale, le développement d'un réseau régional de haltes paysagères et la conception d'un Observatoire du paysage. Ces actions contribuent à la préservation et la valorisation de ce patrimoine.

Indicateurs de bien-être

Placer le bien-être et la qualité de vie de la population au centre des décisions publiques est le défi que le conseil de la CMQuébec s'est donné afin de développer un territoire plus durable, attractif et socialement juste. Pour y arriver, il est essentiel de mesurer ce qui influence le bien-être, tel que les inégalités sociales, la qualité de l'environnement, la santé ou la répartition de la richesse. S'inspirant d'exemples du Québec et internationaux, la CMQuébec développe actuellement des indicateurs de bien-être mesurant les aspects économiques, sociaux et environnementaux de la région. Ces indicateurs permettront de suivre les progrès et d'identifier les défis à relever afin de prendre des décisions basées sur des données probantes.

Plan d'action de la Vision métropolitaine de la mobilité durable

En novembre 2024, la CMQuébec a adopté son plan d'action de la Vision métropolitaine de la mobilité durable qui découle d'une démarche participative d'environ un an, ayant réuni plus d'une trentaine d'acteurs issus des organisations de transport et des sphères municipale, civile, économique, gouvernementale et universitaire. Le plan d'action comporte 16 actions transversales propres à l'échelle métropolitaine, dont la mise en oeuvre s'échelonnera sur la période de 2024 à 2030. Ces actions visent principalement à favoriser les déplacements interterritoires et à améliorer l'expérience des usagers, notamment par une meilleure coordination des projets de mobilité durable à l'échelle métropolitaine et par la consolidation des réseaux de transport actif et collectif existants. Les actions seront à mettre en oeuvre soit par la CMQuébec, par ses Villes et MRC constituantes ou par ses partenaires. Le plan d'action comprend également un tableau de bord métropolitain de la mobilité durable composé de cinq grandes cibles et d'indicateurs de suivi.

Succès des ventes de titres métropolitains de transport en commun

En février 2024, un nouveau lot de 20 billets métropolitains ainsi qu'une baisse des tarifs des laissez-passer mensuels de transport en commun métropolitain sont entrés en vigueur. Depuis, les ventes des titres métropolitains sont un succès. Ainsi, pour 2024, les ventes de lots de billets métropolitains dépassent d'environ 125 % les estimations initiales et les ventes des laissez-passer métropolitains ont plus que doublé par rapport aux ventes de 2023. Ce projet est rendu possible grâce à l'appui financier du Secrétariat à la Capitale-Nationale qui s'ajoute au financement régulier du MTMD et à celui de la CMQuébec.

Enquête Origine-Destination 2023

La 10e enquête Origine-Destination a été réalisée sur le territoire en 2023, offrant des données inestimables pour la planification de l'aménagement et des transports. En 2024, en tant que partenaire de l'enquête à l'instar du Réseau de transport de la Capitale, de la Société de transport de Lévis et des villes de Québec et Lévis, la CMQuébec a participé à la production des faits saillants, qui seront publiés par le ministère des Transports et de la Mobilité durable en 2025. La CMQuébec participe également à la production du sommaire des résultats, ainsi qu'à la diffusion des résultats via son Atlas de la mobilité, toutes deux prévues pour l'automne 2025.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Lancée en mars 2023, la Zone économique métropolitaine de Québec (ZEM) est un espace de concertation entre les principaux acteurs du milieu économique régional afin de collaborer au développement économique de la région. En tant qu'un des principaux partenaires de la ZEM, la CMQuébec a participé activement au comité de coordination et au choix des priorités économiques régionales pour 2024. Aussi, la CMQuébec travaille à la réalisation de plusieurs projets phares du plan d'action de la ZEM, notamment à la bonification des données disponibles sur le territoire pour optimiser les chaînes d'approvisionnement régionales.

Ces projets sont possibles grâce au soutien financier de plusieurs partenaires, dont le Secrétariat à la Capitale-Nationale, qui y investit 400 000 $.

Projets

Économie circulaire

C'est en concordance avec le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles et avec l'objectif 6.3 du Plan d'action de la ZEM qui vise à renforcer les pratiques d'économie circulaire que la CMQuébec a élaboré et adopté une Stratégie métropolitaine en économie circulaire. L'objectif était de fédérer l'ensemble des partenaires du territoire de la CMQuébec autour d'une vision, d'orientations et d'objectifs communs à mettre de l'avant pour accélérer la transition vers l'économie circulaire. L'élaboration de la Stratégie a été réalisée par un comité de travail, qui s'est appuyé sur des données d'un portrait-diagnostic de l'économie circulaire qui a été réalisé afin d'alimenter la réflexion. À la lumière de ce portrait, les partenaires ont notamment identifié les secteurs économiques et les catégories de matières ayant les plus grands potentiels en économie circulaire sur le territoire métropolitain.

Projet pilote de maillages industriels pour les entreprises du secteur de la transformation métallique

La CMQuébec a débuté un projet pilote qui consiste à dresser un inventaire précis des besoins et de l'offre en équipements et service des entreprises du secteur métallique de la région de Québec et de Lévis afin de faciliter les maillages et déclencher des collaborations concrètes et profitables. Les entreprises pourront ainsi concrètement : rentabiliser leurs équipements en les mettant à profit dans des collaborations industrielles; trouver des partenaires fiables pour leurs besoins en sous-traitance; renforcer leur chaîne d'approvisionnement et gagner en résilience face aux imprévus et finalement, contribuer à l'économie circulaire, tout en réduisant leurs coûts et leurs GES.

L'économie, en bref

1
Plan d'action 2024-2029 de la ZEM.

2
ans de participation active à la réalisation du plan d'action 2024-2029 de la ZEM.

3
Projets en cours permettant de soutenir l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement régionale.

Étude sur la circularité sur le textile et les résidus de construction, rénovation et démolition (CRD)

D'ici la fin de 2025, ce projet a comme objectif de réaliser une analyse de flux pour 2 types de matières identifiées comme prioritaires dans la Stratégie métropolitaine en économie circulaire. Ensuite, il vise à cartographier les parties prenantes de la chaîne d'approvisionnement, identifier les leviers de mise en œuvre et proposer des pistes de solutions et, finalement, rendre publiques les données récoltées et pouvant favoriser la circularité et la résilience des chaînes d'approvisionnement. L'étude sur la circularité de la filière du textile sur le territoire de la CMQuébec sera réalisée par un consortium de 5 partenaires.





Transport des marchandises

Bien que très visible sur les routes, le transport de marchandises est presque invisible dans les données. C'est pourquoi, dans le cadre du plan d'action de la ZEM, la CMQuébec souhaite créer une base de données qui permettra de réaliser un portrait du transport de marchandises sur le territoire métropolitain et d'identifier les obstacles, freins et enjeux logistiques régionaux. Ce portrait vise à soutenir la planification de l'aménagement et du développement du territoire.

ENVIRONNEMENT



En 2024, la CMQuébec a poursuivi ses engagements en matière d'environnement par des initiatives touchant l'éducation et la lutte contre les espèces envahissantes. En parallèle, des travaux ont débuté afin de brosser un portrait de la conservation des milieux naturels sur le territoire et ainsi orienter des actions concrètes de protection. Puis, dans le cadre de la Vision métropolitaine de l'eau, deux chantiers ont été amorcés : un sur les mécanismes de financement et l'autre sur la création d'un réseau d'espaces naturels protégés. Finalement, la seconde phase du réseau de suivi de la qualité de l'eau a été complétée, bonifiant les connaissances sur l'état du fleuve Saint-Laurent et de ses tributaires afin d'appuyer la prise de décision en matière de gestion de l'eau.

Comités

Comité d'orientation en environnement, transition climatique et agriculture

- Marie-Josée Asselin, présidente, Ville de Québec
- Serge Côté, Ville de Lévis
- Lina Labbé, MRC de L'Ile-d'Orléans
- Pierre Lefrançois, MRC de La Côte-de-Beaupré
- Catherine Vallières-Rolland, Ville de Québec
- Steeve Verret, Ville de Québec



L'environnement, en bref

80 %
des actions de la Vision métropolitaine de l'eau en cours de réalisation.

6
recommandations de priorité « élevée » ont été identifiées afin de lutter contre les espèces floristiques exotiques envahissantes.

22
stations de suivi de la qualité de l'eau du fleuve et de ses tributaires en 2024.

Projets

Programme d'éducation relative à l'environnement

Le Programme d'éducation relative à l'environnement 2022-2024 vise à informer, sensibiliser et éduquer les citoyen.nes de demain sur quatre thèmes au coeur de l'environnement : l'eau potable, la consommation locale et durable, la gestion des matières résiduelles et la lutte aux changements climatiques. Il s'adresse plus particulièrement aux élèves de 2e et 3e cycles du primaire, du 1er cycle du secondaire ainsi qu'au grand public.

Depuis le début du programme en 2022, les ateliers éducatifs ont permis de rejoindre plus de 8 500 élèves du primaire dans 68 établissements scolaires du territoire métropolitain. De plus, 365 citoyen.nes ont pu assister à une conférence grand public sur le gaspillage alimentaire. Ce projet est réalisé en collaboration avec différents organismes œuvrant en éducation relative à l'environnement sur le territoire, soit Québec ERE, les Urbainculteurs, les AmiEs de la Terre et Accès transports viables.

Vision métropolitaine de l'eau

La présence et l'accès à une eau de qualité et en quantité suffisante sont déterminants pour l'attractivité, le développement et la qualité des milieux de vie métropolitains. La Vision métropolitaine de l'eau et son plan d'action assurent la cohérence des actions en lien avec cette ressource essentielle. En 2024, deux chantiers ont démarré pour mettre en oeuvre des actions de son plan 2021-2030. Le premier chantier vise à évaluer les possibilités quant à la mise en place de mécanismes de financement pour sa mise en oeuvre. Le deuxième vise à créer un Réseau métropolitain d'espaces naturels conservés et connectés pour le maintien de la biodiversité, des fonctions et services écosystémiques, ainsi que pour la protection des sources d'eau. La CMQuébec travaille en collaboration avec les intervenants et les organismes du territoire qui se sont rapidement mobilisés pour former des sous-comités dédiés à ces deux chantiers.

Espèces exotiques envahissantes

La réalisation d'un portrait-diagnostic a mis en lumière différentes pistes de recommandation en matière de lutte aux espèces floristiques exotiques envahissantes. Cette étude, réalisée dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan d'action métropolitain, concerne les 7 espèces suivantes : les berces, l'impatiente glanduleuse, le myriophylle à épis, les nerpruns, les pétasites, les renouées et le roseau commun. Elle identifie 6 recommandations de priorité « élevée », en lien avec l'acquisition et la diffusion de connaissances, la gouvernance, les opérations sur le terrain, la sensibilisation et les changements climatiques.

Milieux naturels

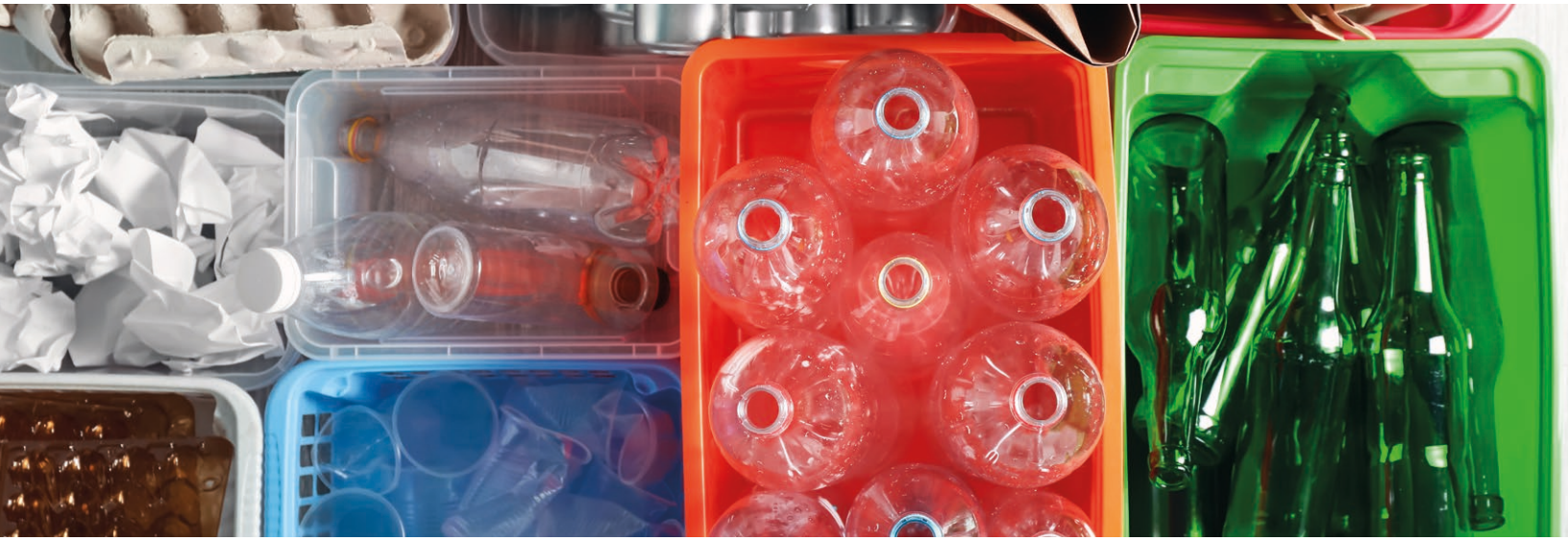
En collaboration avec les intervenants et organismes du territoire qui œuvrent à la conservation des milieux naturels, des travaux visant à produire un portrait de la conservation des milieux naturels ont été amorcés à l'automne 2024. L'objectif est de réaliser un état de la situation en obtenant une cartographie et des données sur les milieux naturels identifiés comme étant d'intérêt pour la conservation dans les différentes études et planifications existantes, et de recenser les mesures de conservation en place. L'objectif de ce portrait est de doter la région d'un outil pour cibler les potentiels de conservation, afin de permettre la réalisation de projets concrets et d'augmenter le pourcentage en conservation du territoire.



Réseau de suivi de la qualité de l'eau

La seconde phase de suivi de la qualité de l'eau du fleuve et de certains tributaires de la région a été complétée en 2024. Cette démarche, qui s'est déroulée sur une période de trois ans, a permis de faire un suivi de la qualité de l'eau pour 22 stations de suivi localisées en rive du Saint-Laurent et à des embouchures de tributaires du fleuve. Cette démarche permettra de bonifier le portrait global de la qualité de l'eau découlant de la première phase de suivi, de mieux documenter les secteurs plus problématiques à cet effet et d'établir des hypothèses plus précises quant aux sources de pression affectant la qualité de l'eau. Un tel portrait permettra aussi de faire un suivi à plus long terme de l'évolution de la qualité de l'eau dans la région, et de l'impact des mesures mises en place pour améliorer la situation.

MATIÈRES RÉSIDUELLES



Entré en vigueur en mars 2024, le Plan de gestion des matières résiduelles 2024-2031 (PMGMR) a déjà bien entamé sa mise en œuvre avec la réalisation de plusieurs projets porteurs. Pour rappel, le PMGMR 2024-2031 contient 40 mesures qui permettront d'atteindre sept objectifs ambitieux pour réduire les quantités de matières résiduelles éliminées, et pour augmenter le recyclage et la valorisation. À la suite de l'adoption de ce nouveau PMGMR, la CMQuébec a lancé une démarche d'accompagnement pour soutenir les composantes dans la révision et la mise à jour de leur plan de mise en œuvre (PMO). Les PMO visent à assurer une cohérence entre les actions de toutes les municipalités et les objectifs du PMGMR.

En plus des projets qui découlent du PMGMR, la CMQuébec se démarque en 2024 avec l'obtention d'une certification qui reconnait la performance de l'organisation en gestion des matières résiduelles.

Comités

Comité technique en gestion des matières résiduelles

- Mathieu Fournier, Ville de Québec
- Marie-Andrée St-Pierre, MRC de La Côte-de-Beaupré
- Audrey Guillemette-Lacasse, MRC de L'Île-d'Orléans
- Émilie Forget, MRC de La Jacques-Cartier

Représentante de la CMQuébec sur le Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles de la Ville de Québec et sur le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique

- Marie-Christine Alarie, conseillère en gestion des matières résiduelles



Les matières résiduelles, en bref

64
agriculteur.trices ont participé au sondage sur les plastiques agricoles afin de mieux connaître les quantités et les types de plastiques générés par leurs activités.

40
mesures du PMGMR qui permettront d'atteindre 7 objectifs ambitieux.

1
nouvelle attestation de RECYC-QUÉBEC obtenue par la CMQuébec.

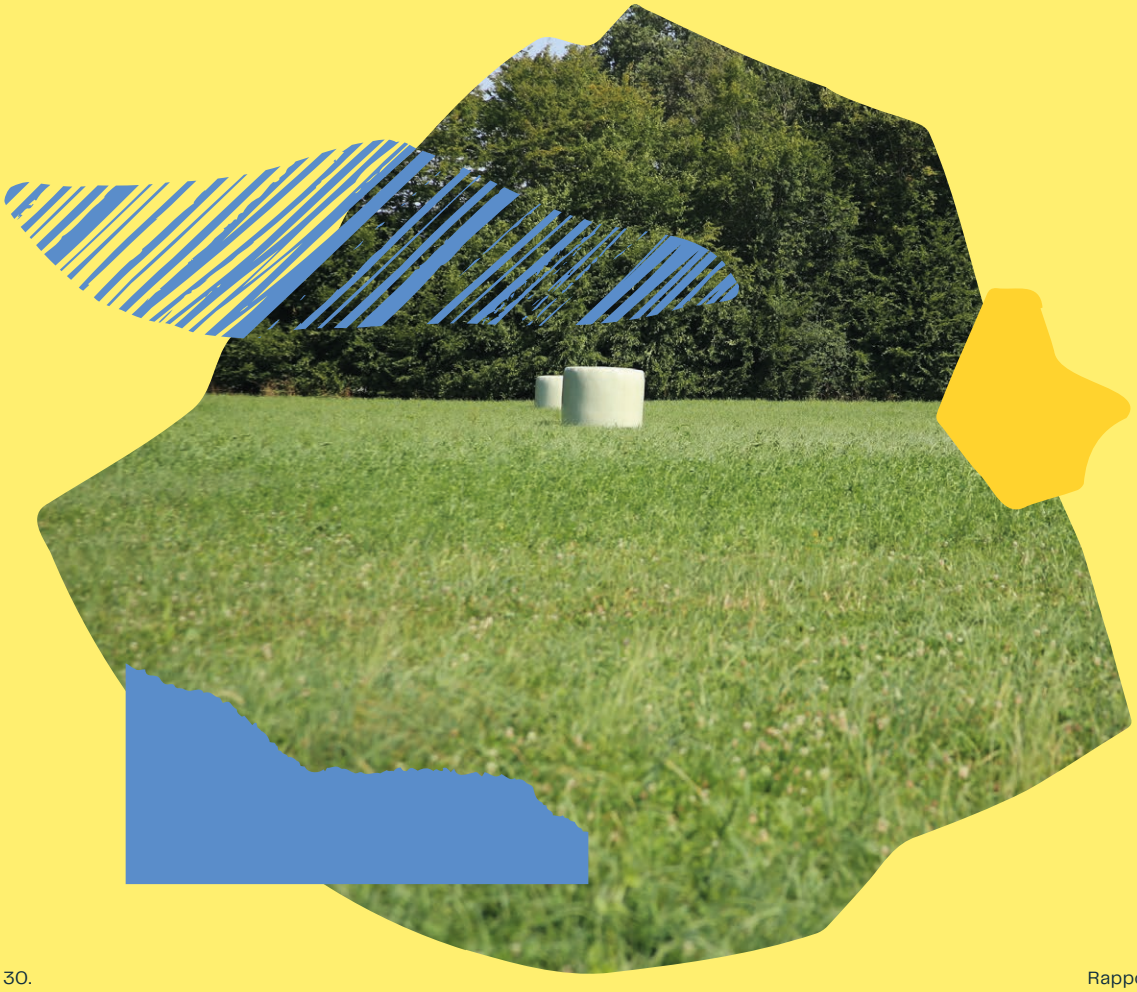
Projets

Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

Le PMGMR 2024-2031 est entré en vigueur en 2024. Ses 40 mesures permettront d'atteindre sept objectifs ambitieux pour réduire les quantités de matières résiduelles éliminées, et pour augmenter le recyclage et la valorisation. À la suite de son adoption, la CMQuébec a lancé une démarche d'accompagnement pour soutenir les composantes dans la révision et la mise à jour de leur plan de mise en œuvre (PMO) qui sont élaborés avec l'aide d'un comité technique. Ce dernier échange sur l'avancement du PMGMR et les progrès en gestion des matières résiduelles.

Récupération des plastiques agricoles

Pour se conformer au *Règlement provincial sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises* (RRVPE) et réduire les matières résiduelles à éliminer, la CMQuébec, la Fédération de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de la Capitale-Nationale–Côte-Nord et AgriRÉCUP ont collaboré afin de dresser un portrait préliminaire des plastiques agricoles générés sur le territoire de la CMQuébec (Rive-Nord). Les données de ce portrait ont été recueillies grâce à un questionnaire envoyé aux agriculteur.trices, suivi de rencontres avec les MRC, les municipalités et les syndicats agricoles afin de discuter de la gestion des plastiques, d'identifier des points de dépôt potentiels et de présenter les nouvelles obligations du RRVPE. À partir de 2025, plusieurs points de dépôt commenceront à récupérer des plastiques agricoles en vue de leur recyclage.





Attestation ICI ON RECYCLE + de RECYC-QUÉBEC

En mars 2024, la CMQuébec a obtenu le niveau Performance + de RECYC-QUÉBEC grâce aux saines pratiques implantées au sein de l'organisation et à l'encadrement exemplaire en matière de gestion responsable des matières résiduelles. Plusieurs actions ont permis d'accéder à ce niveau dont l'adoption par le conseil de la CMQuébec d'une *Politique d'intégration du développement durable dans les pratiques administratives* de la CMQuébec en 2023, un Plan d'action 2024-2026 en gestion des matières résiduelles, l'intégration d'une démarche pour que les événements de la CMQuébec soient écoresponsables, la caractérisation des matières résiduelles du bureau qui a permis de révéler un taux de récupération de 88 % des matières résiduelles générées et finalement, une formation en développement durable et en gestion des matières résiduelles donnée à 100 % des employé.e.s.

GESTION DU RISQUE, RÉSILIENCE ET ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



En 2024, cette compétence transversale de la CMQuébec s'est affirmée encore plus avec l'organisation d'une journée de réflexion avec des acteurs municipaux métropolitains en sécurité civile et en aménagement du territoire, mobilisés pour trouver des solutions concrètes à une meilleure résilience territoriale. La modélisation des zones inondables s'est également poursuivie et à ce sujet, un mémoire a été déposé au gouvernement du Québec sur le projet de règlement sur les activités en milieux hydriques, dont les zones inondables, et les ouvrages de protection contre les inondations.

Projets

Comité métropolitain sur la résilience territoriale

La CMQuébec et ses partenaires municipaux ont mis sur pied un comité métropolitain permanent sur la résilience territoriale, ayant comme objectif le renforcement de la résilience du territoire. La collaboration entre les acteurs municipaux de l'aménagement du territoire et de la sécurité civile favorisera le partage des connaissances et la réalisation de divers travaux et réflexions conjoints en ce qui a trait aux risques de sinistres et à la résilience de notre territoire face à ceux-ci. Ce comité vise particulièrement l'acquisition de connaissances sur les aléas d'origine naturelle et anthropique, mais peut également permettre de mener des réflexions plus larges sur la résilience territoriale (vulnérabilités des éléments exposés, gestion de risques de sinistre, etc.). En 2024, le comité métropolitain sur la résilience territoriale a développé une feuille de route en 4 axes et un plan de travail pour les trois prochaines années pour guider les travaux.

Modélisation des zones inondables

Dans le cadre du mandat octroyé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), la CMQuébec poursuit son travail de modélisation hydrodynamique. Les résultats de ce projet serviront au gouvernement à produire les cartes réglementaires qui accompagneront le futur règlement sur les activités en milieux hydriques, dont les zones inondables, et les ouvrages de protection contre les inondations. Les travaux de la CMQuébec contribueront à une compréhension accrue des risques d'inondation selon des niveaux d'intensité d'aléa. Ils pourront être utilisés pour une meilleure planification de l'aménagement du territoire et des interventions en sécurité civile pour les intervenants municipaux. Durant la dernière année, les travaux se sont concentrés sur 17 cours d'eau du territoire métropolitain, dont les modèles seront livrés en 2025 au gouvernement.

La gestion du risque, en bref

100
acteurs municipaux mobilisés lors de la journée « Agir ensemble pour renforcer la résilience de notre territoire ».

1
nouveau comité métropolitain sur la résilience territoriale.

18
recommandations formulées dans un mémoire métropolitain sur le projet de règlement sur les activités en milieux hydriques.

Incendies de végétation

Souhaitant mieux comprendre les enjeux en lien avec les incendies de végétation sur le territoire métropolitain qui pourraient survenir dans le futur, la CMQuébec a amorcé un projet d'amélioration des connaissances sur cet aléa pour connaître les secteurs davantage prédisposés. Des travaux collaboratifs ont débuté avec le Service canadien des forêts et à terme, ce projet permettra d'identifier les secteurs déjà construits où il serait pertinent d'approfondir les analyses afin d'évaluer la nécessité d'implanter des mesures en aménagement du territoire, d'identifier les secteurs où de nouveaux développements devraient faire l'objet d'aménagements spécifiques et, pour les acteurs régionaux et locaux, d'orienter la planification en sécurité civile et incendie en fonction des nouvelles connaissances acquises.

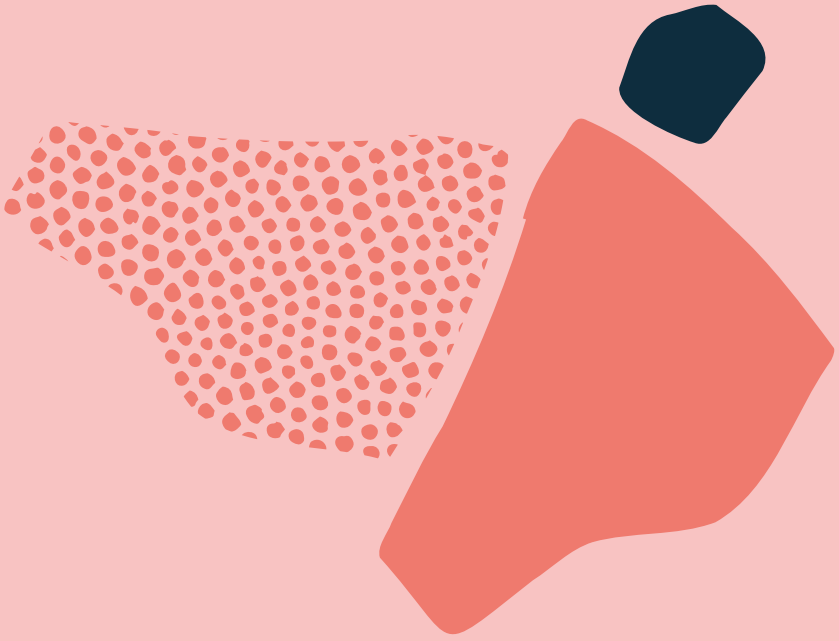
Vulnérabilités et potentiels d'adaptabilité du territoire de la CMQuébec aux conséquences des changements climatiques

Le projet Vulnérabilité et potentiel d'adaptabilité du territoire de la CMQuébec aux conséquences des changements climatiques, réalisé grâce au Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques du MAMH s'est terminé.

Le projet a permis une meilleure compréhension de l'exposition du territoire aux aléas climatiques, de même que ses capacités pour y faire face. Afin de renforcer la résilience aux vulnérabilités et risques climatiques, des mesures d'adaptation ont été proposées à différentes échelles d'intervention. Certaines mesures permettant de répondre à plusieurs risques et générant des cobénéfices sur la santé et la réduction de GES ont aussi été mises de l'avant.

Un événement de clôture a rassemblé plus de 80 collaborateurs et collaboratrices provenant de 50 organisations, pour échanger autour des résultats et actions d'adaptation envisagées, s'inspirer des mesures en place pouvant être étendues plus largement sur le territoire et trouver des opportunités de maillage entre les organisations.







GESTION INTÉGRÉE DU SAINT-LAURENT



La CMQuébec a renouvelé son entente avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour coordonner la démarche régionale de gestion intégrée du Saint-Laurent. En vertu de cette entente, qui couvre la période de 2024 à 2027, la CMQuébec poursuivra son travail de mobilisation des entités concernées, et son implication pour la mise en place et le suivi d'actions répondant à des priorités régionales.

La résilience des communautés riveraines de la région fait partie des priorités régionales, et le sujet a fait l'objet d'un atelier thématique lors d'un Forum régional sur le Saint-Laurent en juin 2024. Ceci a permis de mieux connaître les préoccupations de différentes parties prenantes en termes de résilience des secteurs riverains, préoccupations qui pourront être prises en compte dans les démarches de planification à venir à ce sujet.

Comités

Table de concertation régionale pour une gestion intégrée du Saint-Laurent – Zone de Québec

- Catherine Vallières-Roland, présidente, Ville de Québec
- Marie-Andrée Boisvert, Conservation de la nature Canada
- Vincent Bourret, Nation huronne-wendat
- Josée Breton, Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches
- Philippe Charest-Gélinas, Administration portuaire de Québec (juin à décembre)
- Lucie Charland, Chambre de commerce et d'industrie de Québec
- Pierre Couture, Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs
- Claudine Couture-Trudel, QSL
- Éric Sauvé, Corporation des pilotes du Saint-Laurent central
- Brigitte Duchesneau, Ville de Lévis
- Véronique Dumouchel, Conseil de bassin de la rivière Etchemin
- Hamida Hassein-Bey, ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches (janvier à juin)
- Lina Labbé, MRC de L'Île-d'Orléans
- Yves Laurencelle, Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale-Côte-Nord
- Michel Leclerc, OBV Charlevoix Montmorency
- Pierre Lefrançois, MRC de La Côte-de-Beaupré
- Julie Molard, Association forestière des deux rives (janvier à juin)
- Pascal Raby, Administration portuaire de Québec (janvier à juin)
- Alain Vallières, MRC de Bellechasse
- David Viens, Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale-Nationale

Représentant de la CMQuébec au comité de cohabitation Port-Communauté

- Anthony Kish, conseiller en environnement et aménagement du territoire

Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent

- Catherine Vallières-Roland, représentante de la CMQuébec au conseil d'administration

Société de développement économique du Saint-Laurent (SODES)

- Catherine Vallières-Roland, représentante de la CMQuébec au conseil d'administration

Le Saint-Laurent, en bref

6
Tables de concertation régionales en place le long du Saint-Laurent, dont celle de Québec.

20
municipalités au sein de la zone de gestion intégrée de Québec.

60
participants à un atelier régional sur la résilience des communautés riveraines.

ACTIVITÉS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES



Dans le cadre de ses fonctions, la CMQuébec est responsable de mettre en place le comité consultatif agricole. Les membres de ce comité ont pour mandat d'étudier toute question relative à l'aménagement du territoire agricole, à la pratique des activités agricoles et aux aspects environnementaux qui s'y rattachent. Il émet des avis au conseil de la CMQuébec sur des demandes provenant de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ). Également, l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires pour la région de la Capitale-Nationale et de Lévis (Entente) 2023-2025 a poursuivi ses activités en 2024. Coordonnée par la CMQuébec, elle vise à favoriser la concertation et la mobilisation des acteurs et des actrices du territoire et à soutenir l'essor du secteur agricole et agroalimentaire.

Comités

Comité consultatif agricole

- Amélie Landry, présidente, Ville de Lévis
- Sylvain Juneau, vice-président, Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
- Lina Labbé, MRC de L'Île-d'Orléans
- Bianca Dussault, Ville de Québec
- Luce Bélanger, productrice agricole, territoire de la MRC de La Jacques-Cartier
- Gaétan Fréchette, producteur agricole, territoire de la Ville de Lévis
- Alain Juneau, producteur agricole, territoire de l'agglomération de Québec
- Réjean Morency, producteur agricole, territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré
- Daniel Pouliot, producteur agricole, territoire de la MRC de L'Île-d'Orléans
- Jean Landry, résident de la municipalité de Lac-Beauport



L'agroalimentaire, en bref

587
exploitations agricoles sur le territoire de la CMQuébec.

2,6 M$
dollars sur trois ans par les partenaires pour soutenir le secteur agricole et agroalimentaire dans le cadre de l'Entente.

15
projets financés par l'Entente en 2024.

Projets

Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires pour la région de la Capitale-Nationale et de Lévis

L'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires pour la région de la Capitale-Nationale et de Lévis (Entente) 2023-2025 a entamé sa 2e année de mise en oeuvre en 2024. Celle qui regroupe 13 partenaires a permis la poursuite du financement de projets tels que la remise en production de terres inexploitées, le soutien à la relève agricole avec le *Camp d'entrainement agricole* et l'attribution d'aide financière aux marchés publics de la région. Elle a aussi permis de lancer officiellement, en juin 2024, l'initiative *Saveur de chez nous*, rendant ainsi disponibles plus de 150 produits des agrotransformateurs locaux dans près d'une soixantaine d'épiceries de la région.



Comités directeur et consultatif de l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de Lévis 2023-2025

Directeur

- Odile Comeau, présidente, MRC de Charlevoix-Est
- Lina Labbé, vice-présidente, MRC de L'Ile-d'Orléans
- Marie-Josée Asselin, Ville de Québec
- Sébastien Couture, MRC de La Jacques-Cartier
- Guy Dumoulin, Ville de Lévis
- Claude Duplain (depuis le 7 février 2024), MRC de Portneuf
- Patrick Lavoie (depuis le 7 juin 2024), MRC de Charlevoix
- Sébastien Gagné (jusqu'au 29 novembre 2024), ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Bernard Gaudreau (jusqu'au 7 février 2024), MRC de Portneuf
- Pierre Tremblay, Président, MRC de Charlevoix (jusqu'au 25 mars 2024)
- Sylvain Juneau, CMQuébec
- Dominique Hamel, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation-Capitale-Nationale
- Claudia Latulipe, Secrétariat à la Capitale-Nationale
- Yves Laurencelle, Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale–Côte-Nord
- Majella Pichette*, Municipalité de Saint-Tite-des-Caps

* La MRC de La Côte-de-Beaupré a adopté la résolution précisant que le préfet, M. Pierre Lefrançois, est le représentant au comité directeur de l'Entente et que M. Pichette est le substitut. Cependant, M. Pichette est la personne présente aux rencontres faisant suite à un accord entre eux.

Consultatif

- Michèle Abdelnour, Développement Côte-de-Beaupré
- Andrée-Anne Béland, MRC de Portneuf
- Monica Breton (depuis le 18 octobre 2024), Secrétariat à la Capitale-Nationale
- Nancy Chabot, MRC de Charlevoix
- Pierre Corbeil, agglomération de Québec
- Alexandre Déragon, Ville de Lévis
- Julie Goudreault, MRC de L'Île-d'Orléans
- Simon Isabelle, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Sylvain Milot (depuis le 27 mars 2024), CMQuébec
- Martine Néron, MRC de Charlevoix-Est
- Mélanie Ouellet, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation-Capitale-Nationale
- Antoine Paquet, MRC de La Côte-de-Beaupré
- Maxime Rioux, MRC de La Jacques-Cartier
- Manon Vial, Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale–Côte-Nord
- Jade Nadeau (jusqu'au 18 octobre 2024), Secrétariat à la Capitale-Nationale
- Jean-François Gillot (jusqu'au 30 septembre 2024), MRC de La Côte-de-Beaupré

Stratégie de développement des activités agricoles et agroalimentaires

La Stratégie de développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2017-2025 arrivant à échéance, la CMQuébec a été mandatée pour coordonner l'élaboration d'une nouvelle Stratégie qui couvrira la période 2026-2034. La démarche a débuté à l'automne 2024 par la création d'un comité de partenaires et d'un comité de pilotage, composé de personnes clés du secteur, qui collaboreront aux différentes étapes d'élaboration de la Stratégie. De plus, les travaux ont eu pour point de départ l'évaluation de la précédente Stratégie et un portrait-diagnostic des activités agricoles et agroalimentaires.

Coopération décentralisée

La coopération décentralisée France-Québec s'est poursuivie cette année. Rappelons que cette collaboration a pour but d'échanger sur la sécurité alimentaire des régions métropolitaines et sur la résilience du territoire en matière d'alimentation. La CMQuébec a fait partie de la délégation québécoise qui a participé à des rencontres et visites auprès d'une diversité d'acteurs du système alimentaire français. Ces rencontres ont permis d'approfondir la compréhension des enjeux des systèmes alimentaires français et d'observer des initiatives locales exemplaires. Cette activité s'est tenue au Québec au printemps 2024 et en France à l'automne de la même année. Lina Labbé, préfète de la MRC de L'Ile-d'Orléans, a représenté la CMQuébec pour l'occasion.





DÉVELOPPEMENT SOCIAL



En 2024, la CMQuébec, par le biais de sa Fondation, s'implique en travaillant de concert avec les acteurs locaux et régionaux et en intégrant une vision transversale en développement social dans ses différents travaux. Elle participe activement aux étapes menant au renouvellement d'une mesure ministérielle visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Elle a aussi joué un rôle de clé dans la concertation régionale et a agi comme fiduciaire des sommes qui sont confiées au Collectif pour l'inclusion et le développement social de la Capitale-Nationale (Collectif IDS-CN) par la Fondation Lucie et André Chagnon, ainsi qu'en accueillant les ressources humaines dédiées à cette démarche.

Partenaires impliqués

Collectif pour l'inclusion et le développement social de la Capitale-Nationale

- AGIR en santé mentale
- Centraide Québec-Chaudière-Appalaches
- Centre intégré universitaire de santé et services sociaux de la Capitale-Nationale
- Communauté métropolitaine de Québec
- Direction de la Santé publique Capitale-Nationale
- Direction régionale de Services Québec
- Fondation Lucie et André Chagnon
- Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval
- Nation huronne-wendat
- Maisons de jeunes Capitale-Nationale
- MRC de Charlevoix
- MRC de Charlevoix-Est
- MRC de L'Ile-d'Orléans
- MRC de La Côte-de-Beaupré
- MRC de La Jacques-Cartier
- MRC de Portneuf
- Ville de Québec
- Réseau de développement des communautés de la Capitale-Nationale
- Regroupement des organismes communautaires de la région 03
- Regroupement des organismes de personnes handicapées de la Capitale-Nationale
- Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec

Le développement social, en bref

2
chantiers et 1 cercle en action : Se nourrir, se loger et la participation citoyenne.

21
initiatives soutenues financièrement par le Fonds québécois des initiatives sociales.

Plus de **4,5**
millions de dollars provenant de la Fondation Lucie et André Chagnon pour agir collectivement sur la pauvreté et les inégalités sociales.

Projets

Collectif pour l'inclusion et le développement social de la Capitale-Nationale

Dans le cadre d'un soutien financier provenant de la Fondation Lucie et André Chagnon, la CMQuébec a été identifiée par le Collectif IDS-CN comme partenaire pour maintenir, développer et accroître la notoriété de la démarche régionale du Collectif IDS-CN et soutenir 14 territoires locaux dans leurs démarches en développement des communautés visant à agir collectivement sur la pauvreté et sur inégalités sociales.

Les travaux du Collectif IDS-CN se basent sur quatre orientations : faciliter les collaborations et actions communes, comprendre les enjeux actuels et émergents, influencer en étant la voix régionale permettant de mettre les enjeux de pauvreté et d'exclusion sociale au centre des préoccupations et agir collectivement où personne ne peut agir seul, comme par l'accès au soutien financier, par exemple.

Les ressources du Collectif IDS-CN ont collaboré sur plusieurs travaux de la CMQuébec, notamment à la Vision métropolitaine de la mobilité durable, les indicateurs de bien-être, la vision métropolitaine en habitation, et l'élaboration d'une nouvelle Stratégie de développement des activités agricoles et agroalimentaires pour la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis.





Alliances pour la solidarité

La période de transition se poursuit pour l'année 2024 afin de recevoir la nouvelle mouture du plan d'action gouvernemental 2025-2029 en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. En collaboration avec les membres du Collectif IDS-CN, la CMQuébec a poursuivi l'administration des sommes allouées par le gouvernement du Québec dans le cadre du Fonds québécois des initiatives sociales, qui comprend les Alliances pour la solidarité pour l'année de transition. Dans ce contexte de renouvellement, une mobilisation des acteurs et partenaires soutiendra la mise à jour du portrait, l'identification des besoins et priorités et permettra à la région de se doter d'un cadre pour soutenir le développement de stratégies régionales et locales adaptées.

GÉOMATIQUE ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION



L'équipe de géomatique et des technologies de l'information a poursuivi son travail au sein de l'organisation en regroupant l'ensemble des outils et méthodes indispensables à l'acquisition, l'analyse, le traitement, la représentation et la diffusion de données géospatiales.



Dans le cadre de la révision du Plan métropolitain d'aménagement et de développement, les technologies avancées et le suivi d'indicateurs ont joué un rôle clé. Le personnel de l'équipe a apporté une contribution majeure en exploitant des outils sophistiqués d'intelligence artificielle (IA) et de télédétection pour produire des analyses spatiales et cartographiques qui illustrent les nouvelles orientations à l'échelle métropolitaine. Ces technologies innovantes permettent une analyse approfondie des enjeux complexes liés au développement territorial. Grâce à ces approches, il est désormais possible de valoriser les données et d'optimiser la planification de manière plus efficace.

En outre, les membres de l'équipe participent activement à plusieurs projets stratégiques, notamment l'analyse de la canopée, l'imperméabilisation des sols, la conception d'indices de qualité des milieux de vie et le développement d'indicateurs de bien-être.

Ces outils, basés sur l'analyse des données, apportent une valeur ajoutée considérable à nos composantes, que ce soient les municipalités ou les MRC, en offrant une compréhension approfondie de l'évolution des communautés au fil du temps. Ils renforcent par ailleurs notre capacité collective à prendre des décisions éclairées et à ajuster nos actions pour favoriser un développement durable et harmonieux. Leur apport précieux optimise notre planification et améliore la pertinence de nos interventions.

RAPPORT FINANCIER

État consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024

	2024	2023
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 086 289	16 358 839
Débiteurs	926 571	612 929
Prêts		
Placements de portefeuille		
Participations dans des entreprises municipales		
Actif au titre des avantages sociaux futurs		
Autres actifs financiers		
	17 012 860	**16 971 768**
Passifs		
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		
Emprunts temporaires		
Créditeurs et charges à payer	1 930 629	816 697
Revenus reportés	1 793 031	2 483 699
Dette à long terme	789 200	1 251 300
Passif au titre des avantages sociaux futurs		
Autres passifs	131 615	164 921
	4 644 475	4 716 617
Actifs financiers nets (dette nette)	**12 368 385**	**12 255 151**
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles	149 603	173 273
Propriétés destinées à la revente		
Stocks de fournitures		
Actifs incorporels achetés		
Autres actifs non financiers	22 560	35 177
	172 163	208 450
Excédent (déficit) accumulé	**12 540 548**	**12 463 601**
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :		
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	12 540 548	12 463 601
Gain (pertes) de réévaluation cumulés		
	12 540 548	**12 463 601**

Informations sectorielles consolidées
Résultats détaillés par organismes

Exercice terminé le 31 décembre 2024

	Réalisations 2023	Budget 2024	Réalisations 2024			
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé[1]
Revenus						
Taxes						
Compensation tenant lieu de taxes						
Quotes-parts	5 202 780	5 402 574	5 402 574			5 402 574
Transferts	2 901 379	315 000	2 642 221			2 642 221
Services rendus	140	30 000	280			280
Imposition de droits						
Amendes et pénalités						
Autres revenus d'intérêts	585 873	30 000	645 591			645 591
Autres revenus	305 537		429 479		4 596 742	5 026 221
	8 995 709	5 777 574	9 120 145		4 596 742	13 716 887
Charges						
Administration générale	1 931 591	2 041 737	2 043 022	31 566	4 596 742	6 671 330
Sécurité publique						
Transport	406 834	588 713	1 442 708	70		1 442 778
Hygiène du milieu	1 672 256	1 548 278	1 416 610	140		1 416 750
Santé et bien-être	1 242 490		595 914			595 914
Aménagement, urbanisme et développement	3 800 121	1 988 746	3 491 349	1 418		3 492 767
Loisirs et culture						
Réseau d'électricité						
Frais de financement	35 406	23 000	20 401			20 401
Amortissement des immobilisations corporelles et actifs incorporels	35 450	35 449	33 194	(33 194)		
	9 124 148	6 225 923	9 043 198		4 596 742	13 639 940
Excédent (déficit) de l'exercice	**(128 439)**	**(448 349)**	**76 947**			**76 947**

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Informations sectorielles consolidées
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes

Exercice terminé le 31 décembre 2024

	Réalisations 2023	Budget 2024	Réalisations 2024		
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé[1]
Excédent (déficit) de l'exercice	**(128 439)**	**(448 349)**	**76 947**		**76 947**
Conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels					
Amortissement	35 450	35 449	33 194		33 194
Produit de cession					
(Gain) perte sur cession					
	35 450	35 449	33 194		33 194
Financement					
Financement à long terme des activités de fonctionnement					
Remboursement de la dette à long terme	(720 800)	(462 100)	(462 100)		(462 100)
	(720 800)	(462 100)	(462 100)		(462 100)
Affectations					
Activités d'investissement	(10 702)	( )	(9 524)		(9 524)
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	294 447				
Excédent de fonctionnement affecté	923 033	875 000	929 762		929 762
Réserves financières et fonds réservés	266 966		(171 485)		(171 485)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir					
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs					
	1 473 744	875 000	748 753		748 753
	788 394	**448 349**	**319 847**		**319 847**
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	**659 955**		**396 794**		**396 794**

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Informations sectorielles consolidées
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes

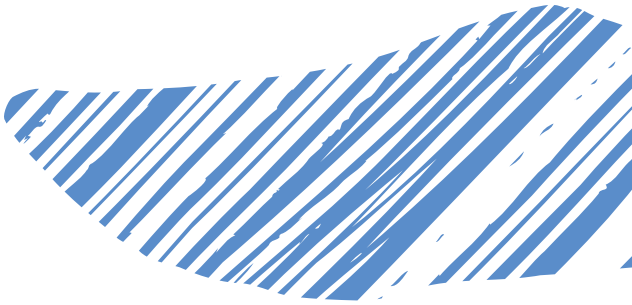
Exercice terminé le 31 décembre 2024

	Réalisations 2023	Réalisations 2024		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé[1]
Revenus d'investissement				
Conciliation à des fins fiscales				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels				
Acquisition d'immobilisations corporelles				
Administration générale	(102 190)	(9 524)		(9 524)
Sécurité publique				
Transport				
Hygiène du milieu				
Santé et bien-être				
Aménagement, urbanisme et développement				
Loisirs et culture				
Réseau d'électricité				
Acquisition d'actifs incorporels				
	(102 190)	**(9 524)**		**(9 524)**
Financement				
Financement à long terme des activités d'investissement				
Affectations				
Activités de fonctionnement	10 702	9 524		9 524
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté	91 488			
Excédent de fonctionnement affecté				
Réserves financières et fonds réservés				
	102 190	**9 524**		**9 524**
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales				

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.







Communauté métropolitaine de Québec

RAPPORT ANNUEL 2024